



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Ministère des Affaires étrangères
et européennes

Direction de l'immigration

Statistiques concernant la protection internationale
au Grand-Duché de Luxembourg
Mois de janvier 2017

Date de publication
par la Direction de l'immigration
17 mars 2017

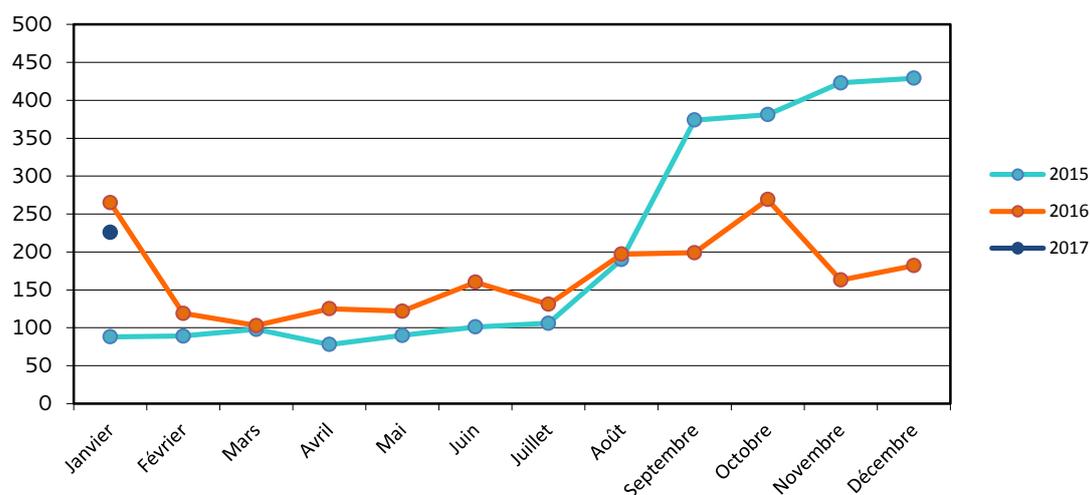
1. Aperçu des demandes de protection internationale

a. Nombre de personnes ayant demandé une protection internationale

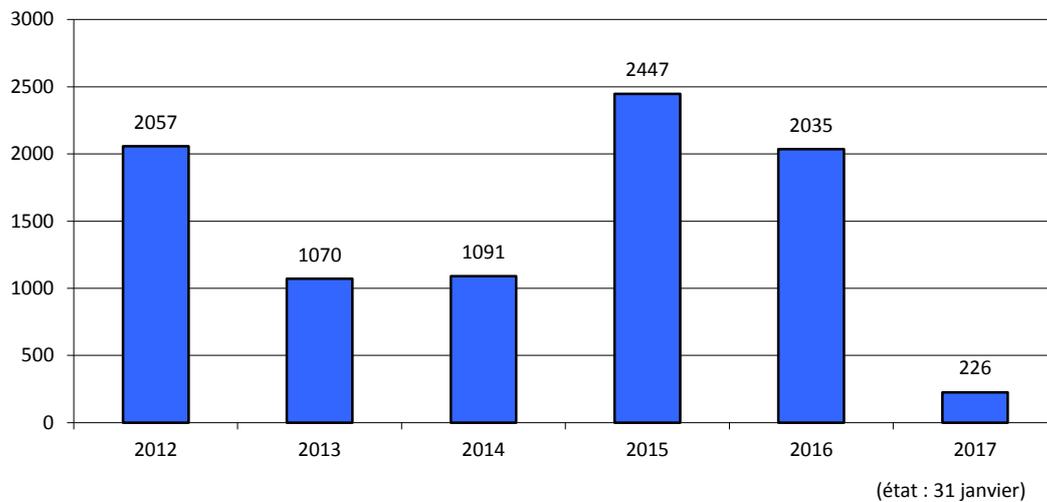
Le nombre des demandes de protection internationale représente les demandes qui ont été introduites formellement auprès de la Direction de l'immigration. Ce chiffre ne correspond pas au nombre total des arrivées dans les structures accueil de l'OLAI pour la même période de référence, alors qu'il existe un décalage temporaire entre l'arrivée et l'ouverture formelle de la demande de protection internationale. De plus, un certain nombre de personnes accueillies par l'OLAI ne se présente pas à la Direction de l'Immigration afin d'introduire leur demande formelle de protection internationale.

Le nombre de demandeurs de protection internationale inclut les demandeurs arrivés individuellement au Luxembourg ainsi que les demandeurs de protection internationale relocalisés à partir de la Grèce et de l'Italie, conformément aux décisions prises au niveau européen¹. **Au cours de la période de référence (janvier 2017), le Luxembourg a relocalisé 28 personnes syriennes de la Grèce. Ces personnes sont incluses dans les demandes de janvier 2017 et suivront la procédure de protection internationale.**

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Janvier	224	80	94	88	265	226
Février	132	71	88	89	119	
Mars	207	74	70	98	103	
Avril	195	91	49	78	125	
Mai	264	78	88	90	122	
Juin	181	89	63	101	160	
Juillet	236	106	84	106	131	
Août	137	76	96	190	197	
Septembre	125	119	134	374	199	
Octobre	167	126	128	381	269	
Novembre	120	100	114	423	163	
Décembre	69	60	83	429	182	
Total	2057	1070	1091	2447	2035	226

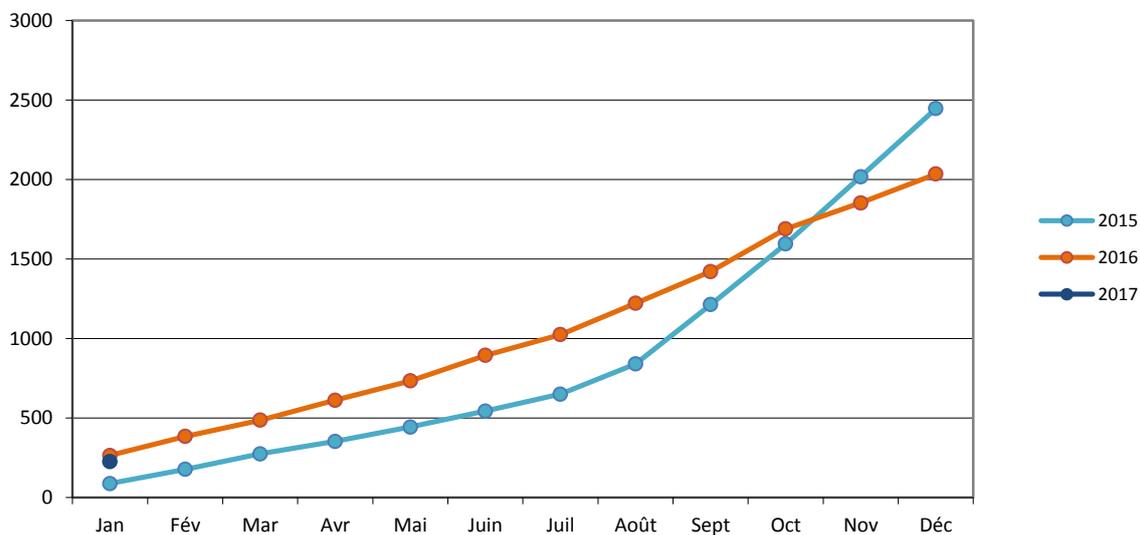


¹ Décisions du Conseil européen (EU) 2015/1523 du 14 septembre 2015 pour relocaliser 40 000 personnes et (EU) 2015/1601 du 22 septembre 2015 pour relocaliser 120 000 personnes de l'Italie et de la Grèce.



b. Cumul des demandeurs de protection internationale mensuels par an

	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
2015	88	177	275	353	443	544	650	840	1214	1595	2018	2447
2016	265	384	487	612	734	894	1025	1222	1421	1690	1853	2035
2017	226											



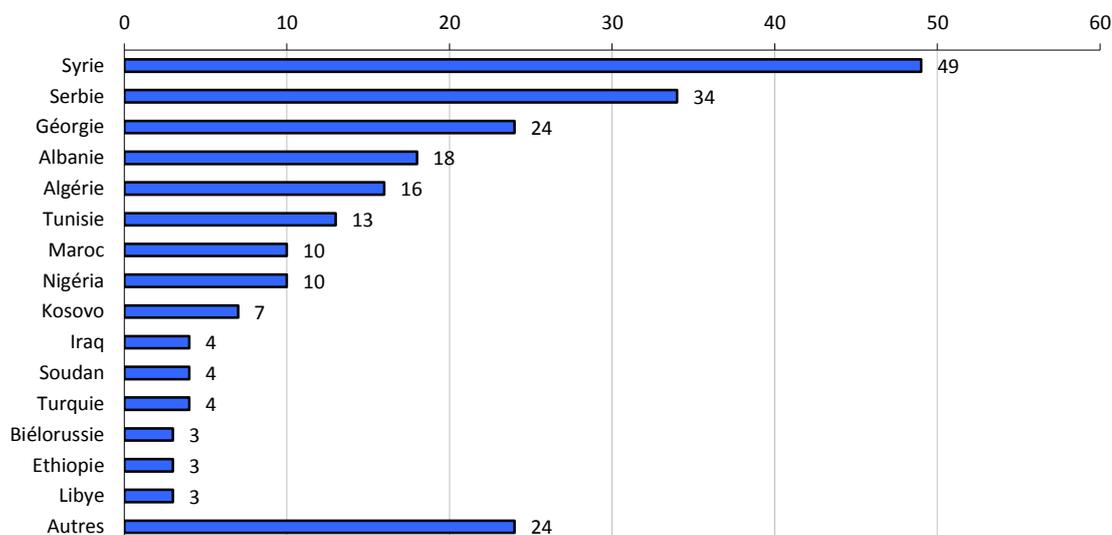
- c. Ventilation des personnes ayant demandé une protection internationale au mois de janvier 2017 par continent et par pays de nationalité

Europe	68	Asie	83
Serbie	34	Syrie	49
Albanie	18	Géorgie	24
Kosovo	7	Iraq	4
Turquie	4	Afghanistan	2
Biélorussie	3	Azerbaïdjan	1
Monténégro	1	Indéterminé (Palestine)	1
Ukraine	1	Inde	1
		Iran	1

Afrique	75
Algérie	16
Tunisie	13
Maroc	10
Nigéria	10
Soudan	4
Ethiopie	3
Libye	3
Somalie	3
Erythrée	2
Gabon	2
Gambie	2
Angola	1
Burkina Faso	1
Burundi	1
Egypte	1
Guinée-Conakry	1
Sénégal	1
Sierra Léone	1

d. Pays de nationalité des personnes ayant demandé une protection internationale en 2017 (état : 31 janvier)

	Pays de nationalité	Nombre de personnes	Pourcentage par rapport au total des demandes de 2016
1	Syrie	49	21,7 %
2	Serbie	34	15 %
3	Géorgie	24	10,6 %
4	Albanie	18	8 %
5	Algérie	16	7,1 %
6	Tunisie	13	5,8 %
7	Maroc	10	4,4 %
8	Nigéria	10	4,4 %
9	Kosovo	7	3,1 %
10	Iraq	4	1,8 %
11	Soudan	4	1,8 %
12	Turquie	4	1,8 %
13	Biélorussie	3	1,3 %
14	Ethiopie	3	1,3 %
15	Libye	3	1,3 %
	Autres	24	10,62 %
	Total	226	100 %



2. Décisions prises en 2017

a. Ventilation mensuelle des décisions prises

Type de décision	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Total	Pourcentage par rapport au total
Reconnaissance du statut de réfugié	57												57	21,0%
Attribution du statut conféré par la protection subsidiaire	3												3	1,1%
Refus de la protection internationale - procédure normale	25												25	9,2%
Refus de la protection internationale - procédure accélérée	13												13	4,8%
Retraits implicites	10												10	3,7%
Décision de transfert / Incompétence	161												161	59,4%
Irrecevabilité - citoyen de l'Union européenne													0	
Irrecevabilité - premier pays d'asile ou pays tiers sûr	2												2	0,7%
Irrecevabilité - demande subséquente													0	
Exclusion													0	
Révocation du statut													0	
Décisions prises	271	0	271	100%										
Renoncations	22												22	

Note importante : Ne sont plus comprises les décisions de refus du statut de réfugié pour des personnes à qui le statut conféré par la protection subsidiaire est accordée.

b. Décisions prises durant l'année en cours et année de dépôt de la demande de protection internationale

Type de décision	Année de dépôt de la demande de protection internationale							Total décisions 2017
	< 2012	2012	2013	2014	2015	2016	2017	
Reconnaissance du statut de réfugié		1			45	6	5	57
Attribution du statut conféré par la protection subsidiaire				2		1		3
Refus de la protection internationale - procédure normale				1	23	1		25
Refus de la protection internationale - procédure accélérée					3	10		13
Retraits implicites					1	9		10
Décision de transfert / Incompétence						161		161
Irrecevabilité - citoyen de l'Union européenne								
Irrecevabilité - premier pays d'asile ou pays tiers sûr						2		2
Irrecevabilité - demande subséquente								
Exclusion								
Révocation du statut								
Décisions prises	0	1	0	3	72	190	5	271
Pourcentage par rapport au total		0,4%		1,1%	26,6%	70,1%	1,8%	100%
Renoncations					2	19	1	22

Note importante : Ne sont plus comprises les décisions de refus du statut de réfugié pour des personnes à qui le statut conféré par la protection subsidiaire est accordée.

c. Décisions prises par année (état : 31 janvier 2017)

Type de décision	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Reconnaissance du statut de réfugié	59	125	149	200	764	57
Attribution du statut conféré par la protection subsidiaire	7	39	31	28	26	3
Refus de la protection internationale - procédure normale	820	467	244	137	212	25
Refus de la protection internationale - procédure accélérée	1057	386	455	375	226	13
Retraits implicites	16	162	48	114	391	10
Décision de transfert / Incompétence	187	197	235	284	617	161
Irrecevabilité - citoyen de l'Union européenne	2	2	1	1	1	
Irrecevabilité - premier pays d'asile ou pays tiers sûr		2	8	6	18	2
Irrecevabilité - demande subséquente	26	23	70	85	63	
Exclusion	3	1				
Révocation du statut	1		7	2	1	
Décisions prises	2178	1404	1248	1232	2319	271
Renoncations	972	198	109	126	190	22

Note importante : Ne sont plus comprises les décisions de refus du statut de réfugié pour des personnes à qui le statut conféré par la protection subsidiaire est accordée.

3. Transferts en application du règlement Dublin III en 2017

a. Personnes transférées vers des Etats-membres appliquant le règlement Dublin

Pays de destination	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Total
Allemagne	14												14
Belgique	5												5
Danemark	2												2
France	2												2
Italie	6												6
Pays-Bas	3												3
Suède	1												1
Suisse	1												1
Total	34												34

b. Personnes transférées vers le Luxembourg

Pays de provenance	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Total
Belgique	1												1
Pays-Bas	3												3
Total	4												4

4. Retours de demandeurs de protection internationale en 2017

Pays d'origine	Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Total
Albanie	4												4
Angola	1												1
Bosnie-Herzégovine	8												8
Iran	1												1
Iraq	2												2
Kosovo	20												20
Maroc	1												1
Monténégro	1												1
Tanzanie	1												1
Tunisie	1												1
Total	40												40

	Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Total
Retours forcés	2												2
Retours volontaires	38												38
Total	40												40